

Exclusif **Gilles Roussel, président de la CPU : « Repenser la haute fonction publique d'Etat »**

Paris - Publié le jeudi 25 avril 2019 à 11 h 21 - Tribune n° 145780

« Refonder l'élitisme républicain » et « redonner aux plus hauts responsables de l'Etat la légitimité et la crédibilité qui leur sont aujourd'hui contestées » : c'est ce que propose Gilles Roussel, président de la CPU, dans une tribune adressée à News Tank, le 25/04/2019. Il revient à cette occasion sur le débat autour de la suppression de l'ENA et de la formation de la haute fonction publique d'Etat.

« L'Université, par la diversité de son recrutement et celle de ses cursus, par la méthode que lui apporte la recherche, veut prendre sa part dans le processus qui s'annonce », écrit-il. Elle est « prête à relever ce défi en jouant pleinement son rôle de découvreur de talents, dans la diversité des parcours qu'elle propose, apportant le professionnalisme nécessaire au bon fonctionnement de l'Etat dont chacun souligne la complexité et la nécessité de sortir des modèles préétablis dont on mesure aujourd'hui les limites ».

Emmanuel Macron, président de la République, avait prévu d'annoncer la suppression de l'école, le 15/04/2019, dans un discours qu'il n'a finalement pas prononcé, en raison de l'incendie de Notre-Dame de Paris. Il doit s'exprimer ce jeudi 25/04/2019 lors d'une conférence de presse programmée à 18 h.

La tribune de Gilles Roussel, président de la CPU

L'annonce d'une éventuelle disparition de l'ENA et d'autres écoles préparant à l'exercice des plus hautes responsabilités publiques génère chez les uns un sentiment d'injustice, voire d'amertume, et chez d'autres un sentiment de revanche sans même chercher, dans un cas comme dans l'autre, à en savoir davantage sur la réalité de ce qui pourrait leur être substitué.

Il y a là d'abord l'opportunité de repenser collectivement les modalités de préparation à la haute fonction publique, et sans doute plus encore de redéfinir profondément les modes de recrutement des hauts fonctionnaires.

Ces écoles ont assuré une fonction essentielle de formation des cadres de l'État et ont su remplir ce rôle avec efficacité au niveau national et un rayonnement international important. Ce succès n'exclut pas les faiblesses que traduisent les critiques entendues maintes fois et plus récemment dans le cadre du grand débat.

 *L'opportunité de repenser collectivement les modalités de préparation à la haute fonction publique*

Cela transparait dans les objectifs affichés par le gouvernement : assurer une plus grande diversité de profils, et donc de compétences et de pensées, au plus haut niveau de l'Etat, favoriser une meilleure expérience du terrain et une meilleure connaissance des territoires, pour être plus proche des attentes des administrés.

S'adapter à l'évolution de la société

Il s'agit sans doute aussi de s'adapter à l'évolution d'une société de plus en plus éduquée et d'un monde qui se transforme à une vitesse exponentielle, imposant d'inventer en continu de nouvelles solutions.

Cela doit nous interroger sur la vision que l'on souhaite porter afin de répondre à ces objectifs. Pour la Conférence des présidents d'université, il s'agit de :

- favoriser des démarches plus pragmatiques reposant sur la compréhension des réalités vécues par chacun ;
- d'organiser des modèles de prise de décision basés sur la contradiction ;
- développer une culture de la concertation avant que ne s'engage un conflit ouvert ;
- sortir d'une hiérarchie des corps et des statuts qui a pour corollaire celle des administrations ;
- favoriser une réelle mixité des publics accueillis dans les formations ;
- encourager les passerelles avec d'autres formations ;
- préparer à la prise de décision dans un contexte d'incertitude.

 *L'Université est prête
à relever ce défi*

Cela doit être associé à un mode de recrutement ne reposant pas sur une cooptation ou sur une vision hiérarchisée d'administrations déconnectée des ambitions et des priorités affi-

chées par la Nation.

L'Université est prête à relever ce défi en jouant pleinement son rôle de découvreur de talents, dans la diversité des parcours qu'elle propose, apportant le professionnalisme nécessaire au bon fonctionnement de l'Etat dont chacun souligne la complexité et la nécessité de sortir des modèles préétablis dont on mesure aujourd'hui les limites.

Sortir des sentiers battus

Cette sortie des sentiers battus, l'Université y concourt par l'adossement de ses formations à la recherche, par la capacité d'analyse qu'elle apporte et l'apprentissage de la relativité qu'elle induit.

 *Un nouvel état
d'esprit*

Par une ouverture plus large aux docteurs, c'est aussi un nouvel état d'esprit qu'il s'agit d'instiller dans la haute fonction publique pour que la France s'aligne sur les pratiques d'autres pays qui souvent font valoir de meilleures performances.

Le propos n'est pas de mettre en cause l'élitisme républicain, il est bien de le refonder et de redonner aux plus hauts responsables de l'Etat la légitimité et la crédibilité qui leur sont aujourd'hui contestées.

L'Université, par la diversité de son recrutement et celle de ses cursus, par la méthode que lui apporte la recherche, veut prendre sa part dans le processus qui s'annonce.

Gilles Roussel



Email : Gilles.Roussel@u-pem.fr

Téléphone : 01 60 95 70 02

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Conférence des Présidents d'Université Président	2018	Aujourd'hui
Réseau national des Espé Président du conseil d'orientation scientifique	Janvier 2016	Aujourd'hui
Université Paris-Est Marne-la-Vallée Président	Janvier 2012	Aujourd'hui
Université Paris-Est Marne-la-Vallée Vice-président	2011	2012
Université Paris-Est Marne-la-Vallée Directeur adjoint de la Mission de recherche Droit et Justice	2007	2011
Établissement & diplôme	Année(s)	
Institut national de recherche en informatique et en automatique PhD Student	1991	1994

Fiche n° 4714, créée le 18/06/14 à 09:57 - MàJ le 14/11/18 à 16:49

Conférence des Présidents d'Université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des Présidents d'Université
103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »